



RÉUNION PUBLIQUE

Du Syndicat Mixte du Pays du Calaisis

Révision du Schéma de Cohérence Territorial

Un projet pour l'avenir du Pays du Calaisis

- 04 mars 2025 – GCT&M
- 05 mars 2025 – CCPO
- 13 mars 2025 – CCRA



Accueil



Bernard DELALIN – Président du SyMPaC

Introduction

Maxime LEMAIRE – Animateur

- Qu'est ce qu'un SCoT ?
- Diagnostic du territoire
- Temps participatif
- Conclusion



1 UN SOUHAIT POUR L'AVENIR DU PAYS DU CALAISIS

2 MES INTERROGATIONS / REMARQUES QUANT À LA RÉVISION DU SCOT



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Thomas GARBIN – Urbaniste, Verdi

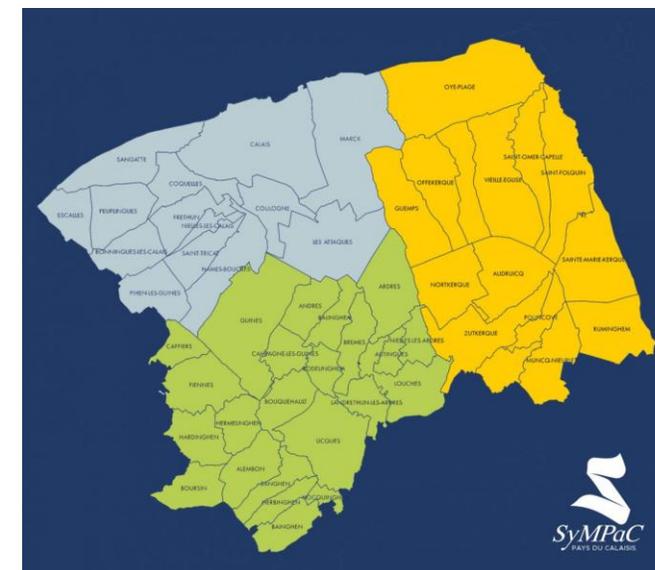


Le Schéma de Cohérence Territoriale, c'est quoi ?

Un document de planification stratégique définissant de **grands principes d'aménagement à l'échelle du territoire**

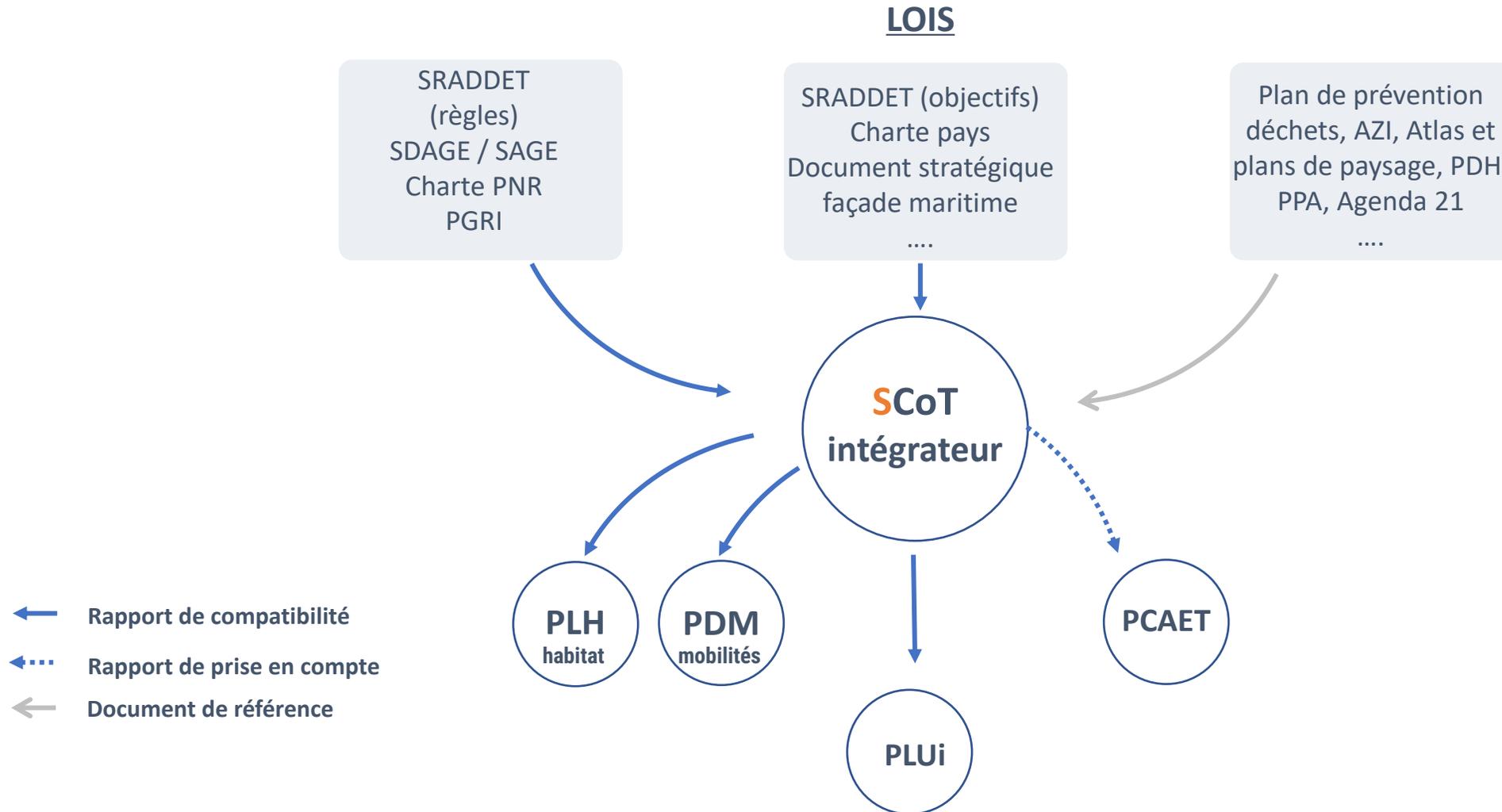


Projet de territoire
à l'horizon de 20 ans



Le Schéma de Cohérence Territoriale, c'est quoi ?

Un document de planification stratégique, interface entre l'échelon national et local



Le Schéma de Cohérence Territoriale, c'est quoi ?



Le Projet d'Aménagement Stratégique

C'est le projet stratégique du territoire pour les 20 prochaines années.

- > **Il s'assure du respect** des équilibres locaux et de la mise en valeur du territoire.
- > **Il veille** à une complémentarité entre le développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces préserver.



Le Document d'Orientation et d'Objectifs

C'est la traduction concrète du PAS, il lui confère une valeur prescriptive.

3 thèmes :

- > Développement **économique, agricole et commerce**
- > **Logements, mobilités, équipements et services**
- > Transition **écologique et énergétique**, préservation des ressources **naturelles**

> Le **Document d'aménagement, artisanal, commercial et logistique** (DAACL) est un chapitre à part entière du PAS. Il fixe les orientations en matière d'aménagement économique.





Les défis pour l'aménagement du territoire

La loi climat et résilience de 2021

Thomas GARBIN – Urbaniste, Verdi

Les défis pour l'aménagement du territoire



Changement climatique



Déclin de la biodiversité



Augmentation des risques



GRANDES TRANSITIONS



Transition démographique



Transition mobilitaire



Transition numérique



Transition démocratique



Transition alimentaire



Transition énergétique



Transition écologique



Une nécessité de réorienter les politiques publiques

Perte de rendement agricole	Sécheresses
Risques liés aux sols	Modification des paysages
Incendies	Crises sanitaires
Recul du trait de côte	Canicules

Objectif « zéro Artificialisation Nette » d'ici 2050 ?

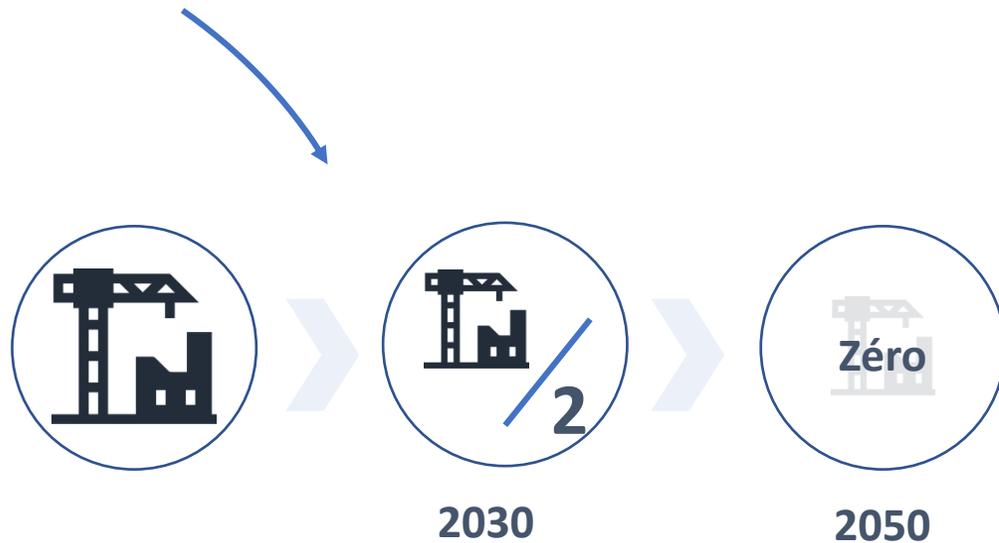
Quels sont les objectifs de la mesure ?



- > Protéger la biodiversité, rempart contre le **changement climatique**
- > Réduire la **consommation des espaces naturels et forestiers** et encourager un urbanisme **plus respectueux du climat**
- > Engager les territoires vers des **projets d'aménagement vertueux** alliant lutte contre le changement climatique et **développement économique et social**

Objectif « zéro Artificialisation Nette » d'ici 2050 ?

Qu'est-ce que cela implique pour l'aménagement du territoire ?



ENAF

Espaces naturels, agricoles et forestiers.

- > Un rythme **de consommation des ENAF** divisé par 2 d'ici 2030 pour arriver au **Zéro Net** en 2050
- > La loi introduit une notion de **temporalité** qui devra être traduite concrètement dans les documents d'urbanisme et de planification et donc dans le SCoT

Diagnostic du territoire

Thomas GARBIN – Urbaniste, Verdi



Le socle naturel et paysager du Calaisis

1. **Un Environnement de grande qualité avec une diversité de paysages.**
2. **Un réseau de canaux et de waterings unique, des grands paysages exceptionnels, des sites de biodiversité et des milieux naturels de qualité.**

FRAGILITÉS RELEVÉES :

- **Une urbanisation récente** grignotant les milieux naturels et rompant des continuités écologiques et un **développement routier** accentuant ces ruptures.
- **Une perte de l'identité** et de la qualité architecturale et paysagère notamment en abords des villes.
- **Une évolution des pratiques agricoles**, impactant la biodiversité et la diversité paysagère.
- **Un changement climatique**, menaçant les milieux naturels et les paysages, notamment par ses effets sur l'eau.



Le socle naturel et paysager du Calaisis

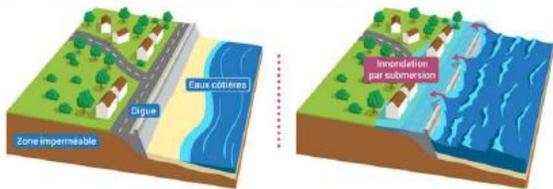
LES PREMIERS ENJEUX DU SCoT

- **Préserver et renaturer** les sols pour conforter la qualité des paysages et la biodiversité.
- **Réduire les nuisances et l'exposition** de la biodiversité et des populations aux risques industriels et au changement climatique.
- **Soutenir une agriculture durable** en favorisant les circuits courts, la diversification et l'adaptation au changement climatique.
- **Valoriser les paysages**, leviers d'un tourisme durable en soutenant les équipements et itinéraires de découverte cyclopédestres.



L'eau, une ressource précieuse, mais génératrice de risques sur le territoire

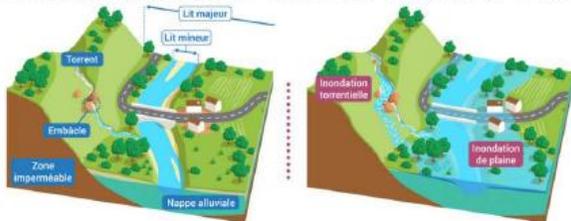
la submersion marine sur le littoral



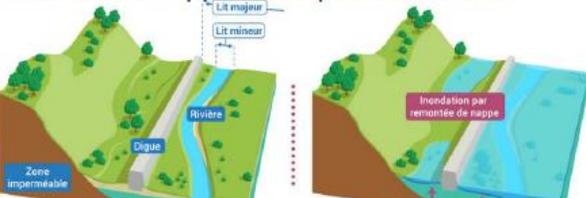
le ruissellement sur les coteaux



le débordement des cours d'eau de l'Aa et du Wimereux

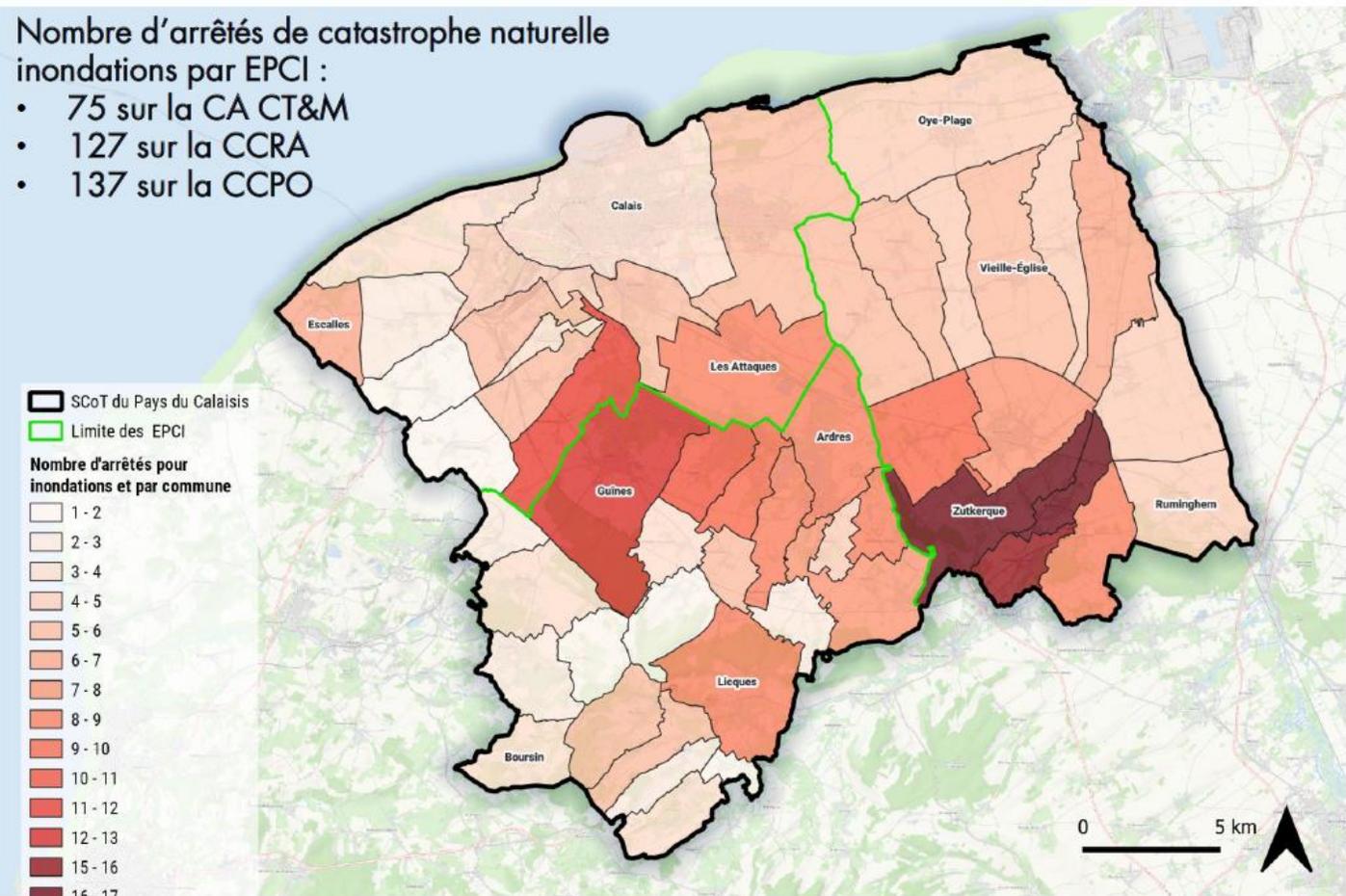


les remontées de nappe sur la plaine maritime



Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle

- inondations par EPCI :
- 75 sur la CA CT&M
 - 127 sur la CCRA
 - 137 sur la CCPO



L'eau, une ressource précieuse, mais génératrice de risques sur le territoire

LES PREMIERS ENJEUX DU SCoT

- **Adapter l'aménagement du territoire** face au risque d'inondation, maritime et terrestre.
- **Limiter les sources** de pollution des nappes pour protéger la ressource.
- **Renforcer les aménagements** peu consommateurs en foncier favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales.
- **Renforcer les normes de construction** face aux risques de retrait du trait de côte et du gonflement des argiles.

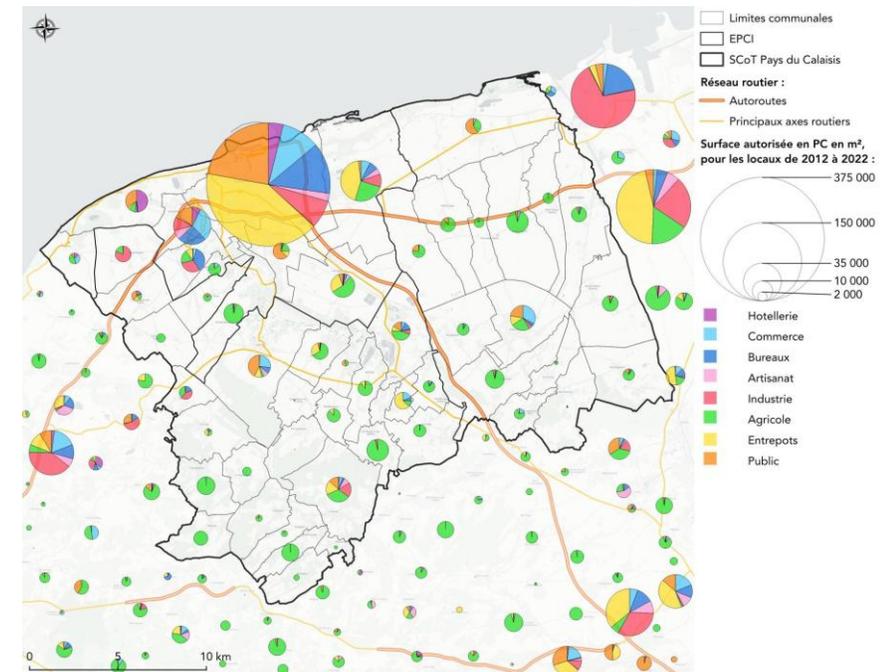


Des dynamiques économiques étroitement liées aux grandes infrastructures de transport

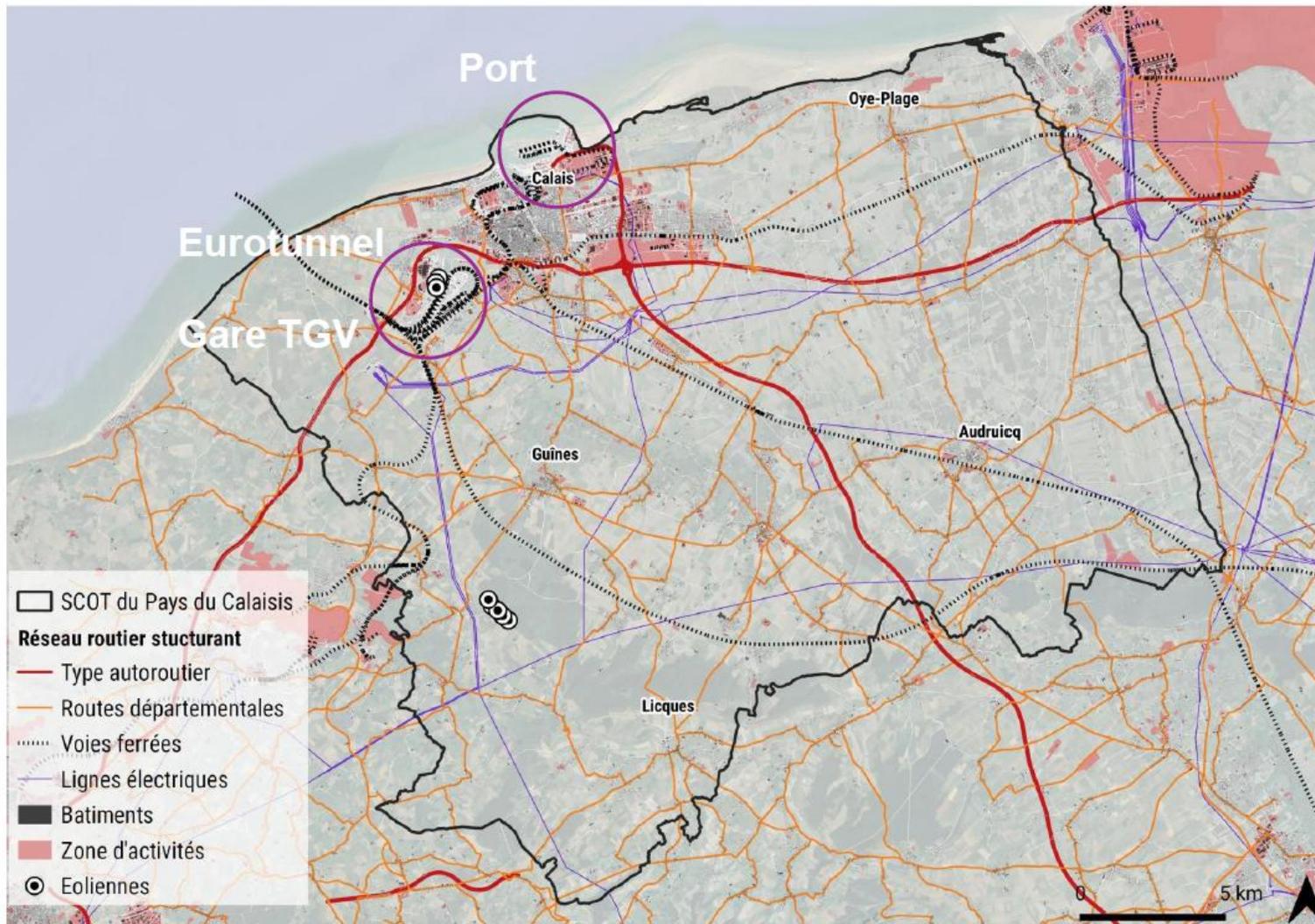
1. **Des espaces économiques à réorganiser, entre développement, densification et requalification, avec un enjeu fort de reconquête des friches urbaines, surtout en ville-centre.**
2. **Une création d'emplois insuffisante, liée au recul de l'agriculture et de l'industrie, et au développement des activités tertiaires.**
3. **Un développement logistique, bien que consommateur de foncier, génère peu d'emplois.**
4. **Une forte densité commerciale, nécessitant une réflexion sur l'avenir du foncier commercial face à l'évolution des modes de consommation.**

FRAGILITÉS RELEVÉES :

- Une sous-utilisation des friches urbaines.
- Un manque de diversification économique.
- Une vulnérabilité des réseaux de transport.
- Un avenir incertain pour le foncier commercial.



Des dynamiques économiques étroitement liées aux grandes infrastructures de transport



Des dynamiques économiques étroitement liées aux grandes infrastructures de transport

LES PREMIERS ENJEUX DU SCoT

- **Définir une stratégie économique** territoriale qui renforce l'emploi, limite la consommation de foncier et soutient le développement des entreprises.
- **Réinventer le foncier économique et commercial** pour favoriser le renouvellement urbain, la densification et la mixité.
- **Conforter des activités de transit et de fret** liées aux grandes infrastructures de transport du territoire et leurs plateformes intermodales.
- **Accompagner le développement économique** vers des filières vertes et durables.
- **Préserver le commerce de proximité.**



Des bassins de vie et une socio-démographie marqués par la périurbanisation

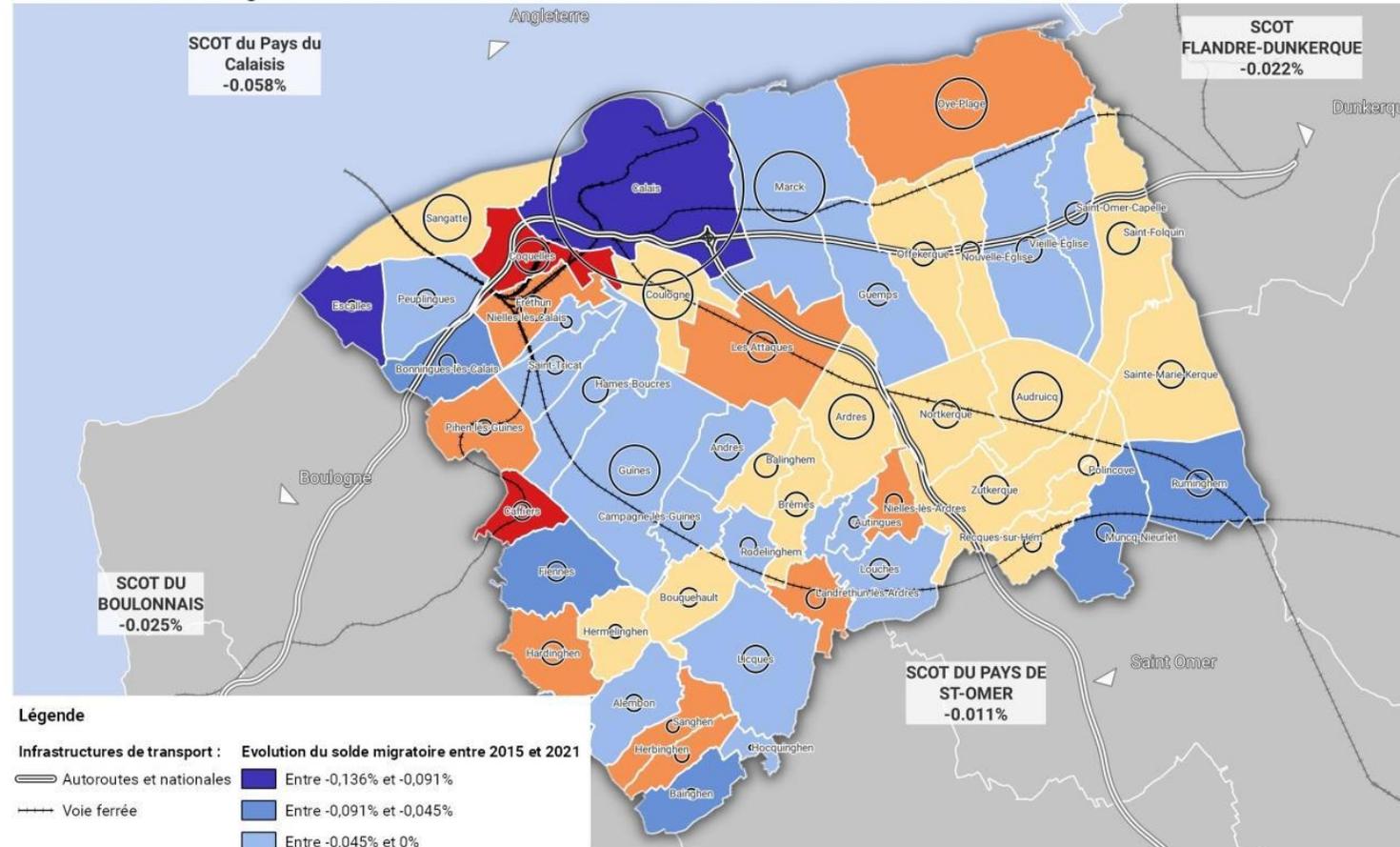
1. **Une baisse démographique continue**, avec une **perte de population concentrée sur l'agglomération (-3%)** et une **périurbanisation persistante**, principalement au détriment de la **ville-centre** et des **bourgs centres**.
2. **Une population jeune mais vieillissante**, nécessitant une **adaptation de l'offre de logements** et des **équipements scolaires**.
3. **Des inégalités sociales marquées**, fragilisant l'**accès à la santé** et au **logement**.
4. **Des flux de déplacements importants** entre la **CCRA, Calais et Dunkerque**, et une **forte attractivité de l'agglomération**.
5. **Une consommation énergétique élevée**, dominée par les **transports (37%)** et le **résidentiel (30%)**.

FRAGILITÉS RELEVÉES :

- **Un Déclin démographique et étalement urbain.**
- **Des inégalités sociales** en matière de **santé** et de **logement**.
- **Une forte dépendance à la voiture** et **réseaux de transport vulnérables**.
- **Une consommation énergétique élevée**, en lien avec la **mobilité**.

Des bassins de vie et une socio-démographie marqués par la périurbanisation

Evolution du solde migratoire entre 2015 et 2021



Des bassins de vie et une socio-démographie marqués par la périurbanisation

LES PREMIERS ENJEUX DU SCoT

- **S'engager vers un maintien de la population** en favorisant et respectant les équilibres territoriaux
- **Accueillir de nouvelles populations** en proposant une offre de logements tournée vers la transition énergétique et adaptée aux besoins des habitants.
- **Reconquérir la ville centre et les pôles** relais afin de ralentir la périurbanisation.
- **Renforcer les alternatives à la voiture** dans les déplacements, notamment entre le domicile et le travail.



Questions & réponses

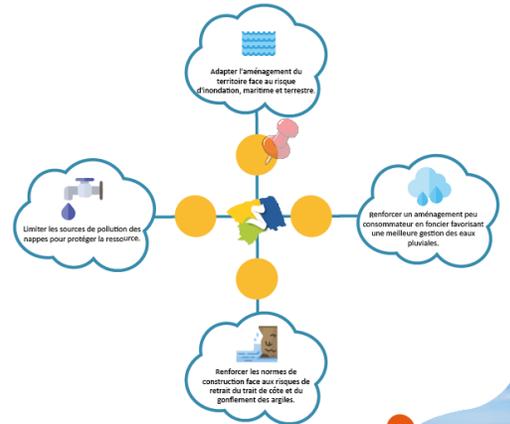


Temps participatif

GESTION DE L'EAU

Parmi les enjeux suivants, choisissez les 2 qui sont selon vous à prendre en compte prioritairement pour la révision du SCoT du Pays du Calaisis

Phase n°1 : Diagnostic



DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Parmi les enjeux suivants, choisissez les 2 qui sont selon vous à prendre en compte prioritairement pour la révision du SCoT du Pays du Calaisis

Phase n°1 : Diagnostic

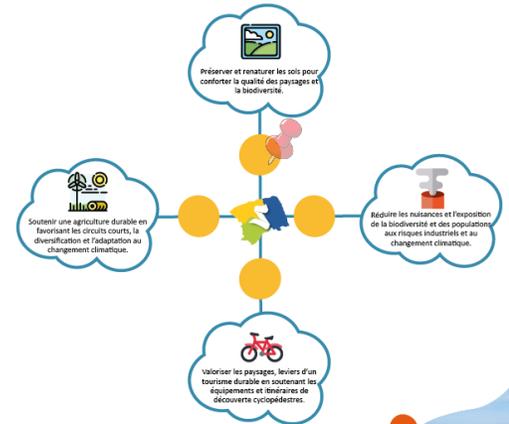
[Sans titre]



NATURE & PAYSAGE

Parmi les enjeux suivants, choisissez les 2 qui sont selon vous à prendre en compte prioritairement pour la révision du SCoT du Pays du Calaisis

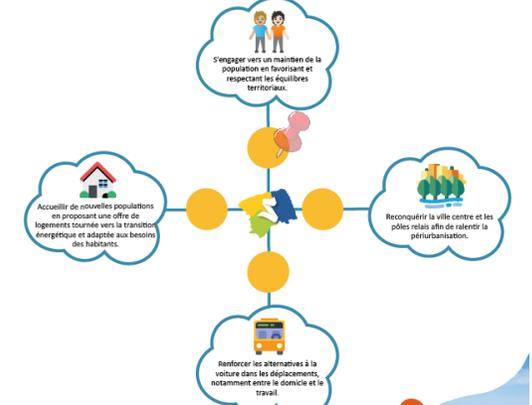
Phase n°1 : Diagnostic



POPULATION & ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Parmi les enjeux suivants, choisissez les 2 qui sont selon vous à prendre en compte prioritairement pour la révision du SCoT du Pays du Calaisis

Phase n°1 : Diagnostic



Conclusion

Bernard DELALIN – Président du SyMPaC

